

Article paru dans le Courrier Cauchois du 19 novembre 2021

Foire de la Chandeleur : l'année des records

Grainville-la-Teinturière

La foire de la Chandeleur est en nos des vos les plus prisées des visiteurs, amateurs de bœufs, chèvres et autres ovins. C'est aussi l'occasion pour les élus d'échanger avec les éleveurs et de présenter les actions qui sont mises en place afin de soutenir leurs filières. Ce samedi, le député Xavier Barthez a rappelé que "la loi Égalité 2 permet à nos agriculteurs de mieux gérer de leur ferme et de répartir le rapport de forces avec les distributeurs et les distributeurs". Des marchés d'achat direct ont été mis en place entre producteurs et acheteurs, la simplification de la réglementation des producteurs en améliorant la transparence du coût d'achat de la matière première agricole, la création d'un comité de régulation des différents circuits agricoles, la simplification du prix des matières premières agricoles... devraient, selon le député, permettre une meilleure observation.

Cécile Pesquet, président du jury, lui-même éleveur de porcs, a souligné : "La loi Égalité est une bonne base de travail, nous attendons avec intérêt les résultats, il faut aussi que les mesures soient véritablement efficaces, on veut du gagnant-gagnant, des produits de qualité pour les uns, une meilleure rémunération pour les autres. La chose ultime à faire passer les prix d'achat des éléments pour améliorer et cela représente 30 % de nos coûts de production, espérons que ça se dure pas trop longtemps".

1. Le président du jury

Fabrice Vézian, maire et le sénateur Germain, de la département région Normandie, ont élu Cécile Pesquet, président du jury, entouré de son conseil d'achat de Bernard Mollet, Bernard Langlois, Pascal David, Hugo Mahier et Gilbert Leblanc.

2. Le marché de producteurs

Le marché a lieu les 1^{er} et 2^{es} semaines de chaque mois, sous les halles marchandes. Ce jour y trouve également, notamment, céleri et tout un choix de produits locaux et artisanaux.

3. Le comité des fêtes

Deux cochons grillés, des saucisses et des tripes ont fait le régal des gourmands. Environ 200 repas ont été servis sous la tente, les traditionnelles crêpes de la Chandeleur ont aussi fait partie de nos menus.

4. Les élus à la rencontre des éleveurs

Le député Xavier Barthez, le sénateur Pascal Martin et la conseillère départementale Cécile Simon-Pelery ont échangé avec le rassemblement agricole afin d'exposer les actions mises en place à leur égard.

5. L'année du record.

De nombreux records ont été battus pendant ces quatre jours de foire à la base de la Chandeleur. Quarante vingt-deux bovins, une trentaine d'équidés, une quarantaine de ovins, chèvres et porc.

